

Paris, le 22 novembre 2021

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**« Innover pour accéder à l’emploi » : Elisabeth Borne et Olivia Grégoire annoncent 4 lauréats pour les nouveaux contrats à impact**

**Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l’Emploi et de l’Insertion, Olivia Grégoire, secrétaire d’Etat chargée de l’Économie sociale, solidaire et responsable et Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l’emploi et à l’engagement des entreprises, ont annoncé ce jour les quatre lauréats des nouveaux contrats à impact « Innover pour accéder à l’emploi ». Télémaque, Duo for a Job, Comme les autres et Messidor sont les quatre structures éligibles à un financement pour déployer leurs activités pour faciliter l’accès à l’emploi aux personnes défavorisées.**

L’appel à manifestation d’intérêt pour les contrats à impact « Innover pour l’accès à l’emploi » a été ouvert du 3 mars 2021 au 3 juin 2021. Doté d’une enveloppe totale de **10 millions d’euros**, il a fixé comme objectif le financement de solutions innovantes pour lever les freins à l’emploi.

À un moment où notre économie traverse une crise économique et sociale inédite, il s’agit d’un signal fort pour encourager l’émergence d’outils d’accompagnement complémentaires de l’action volontariste de l’Etat en la matière. Cet appel à manifestation d’intérêt a reçu 25 candidatures, témoignant du dynamisme des acteurs de terrain.

Les quatre projets éligibles au dispositif de contrats à impact sont :

* **Télémaque,** association née en 2005, bénéficiera à la suite de la signature du contrat à impact, d’un **budget maximum de 3,1 M€** de paiement au résultat pour développer l’employabilité de jeunes issus de territoires fragiles à travers un système de double mentorat « école – entreprise » dans 4 régions sur une durée totale de 6 ans.
* **Duo for a Job**, structure permettant l’insertion de jeunes réfugiés dans l’emploi dans 3 grandes villes grâce à un système de mentorat intergénérationnel et interculturel, sera doté d’un **budget maximum de 2,8M€** de paiement au résultat pour une durée totale du projet sur 4 ans.
* **Comme les autres**, association créée en 2011, bénéficiera d’un **budget maximum de 1,4M€** de paiement au résultat pour développer l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap à travers un accompagnement par le sport et les sensations fortes, sur une durée totale de 3 ans.
* **Messidor**, qui accompagne dans leur insertion professionnelle les personnes souffrant de troubles psychiques n’étant pas reconnues en leur qualité de travailleurs handicapés, sera dotée suite à la phase de contractualisation d’un **budget maximum de 2,6M€** de paiement au résultat pour une durée totale du projet sur 5 ans.

Pour Elisabeth Borne : *« Les associations lauréates et les solutions qu’elles proposent jouent un rôle majeur dans l’insertion professionnelle des personnes éloignées de l’emploi qu’elles accompagnent. Grâce aux contrats à impact, elles vont pouvoir changer d’échelle et ainsi venir en aide à davantage de personnes. Ces contrats sont une alliance efficace entre l’Etat et les acteurs privés au service de l’intérêt général »*

Pour Olivia Grégoire : « *Qu’elles concernent le mentorat, la mobilité ou la meilleure prise en compte des troubles de santé, les projets proposés par les 25 candidats constituent des innovations majeures avec un fort impact social. Ces structures démontrent le dynamisme des solutions pour l’accès à l’emploi et constituent un vivier pour de futurs contrats à impact. L’engagement moral et financier de l’Etat auprès des 4 lauréats permettra un passage à l’échelle d’initiatives locales qui fonctionnent mais surtout l’accompagnement concret de près de 2 500 personnes pendant les 3 à 6 années à venir.* »

Pour Thibaut Guilluy : *« Les contrats à impact constituent un nouveau modèle de partenariat innovant dans lequel nous croyons profondément, particulièrement adapté à la recherche d’innovation dans l’accès à l’emploi. Les lauréats sélectionnés nous permettront d’accélérer la recherche de solutions dans le cadre de deux politiques publiques prioritaires : le déploiement d’un mentorat de qualité pour des publics nouveaux et l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. »*

Rappel du dispositif des contrats à impact :

Les contrats à impact ont été relancés en septembre 2020 par Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Ils représentent une forme inédite d’innovation entre secteur public et secteur privé afin de financer des projets d’envergure qui ont démontré leur impact local au plan social et environnemental. Le mécanisme du contrat à impact permet à l’Etat de faire passer à l’échelle les solutions portées par des structures de l’économie sociale et solidaire (associations, entrepreneurs sociaux, fondations, coopératives, mutuelles), en leur donnant la possibilité de s’adresser à de nouveaux publics ou territoires : le projet est financé par un ou des investisseurs privés qui sont remboursés par l’Etat en fonction de la réussite effective du projet, évaluée sur la base d’indicateurs définis en amont par les porteurs de projet, l’Etat et les investisseurs.

**Contacts presse :**

* **Secrétariat d’Etat chargée de l’Économie sociale, solidaire et responsable** :

01 53 18 45 40 – 06 78 19 75 06 / presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr

* **Haut-commissariat à l’emploi et à l’engagement des entreprises** :

01 87 04 17 37 - 07 64 09 04 85 / sec.hc3e@cab.travail.gouv.fr